

Kraft Hockeyville 2025 – Saint-Boniface

Le Comité organisateur local (CLOK) de Kraft Hockeyville 2025 à Saint-Boniface a travaillé sans relâche avec les partenaires de la LNH, de l'AJLNH et de Kraft Heinz pour s'assurer que le plus grand nombre de personnes possible puisse assister aux événements du 21 septembre prochain. Bien que nous sachions qu'il nous soit impossible de rejoindre tout le monde, notre priorité a été d'inclure le plus grand nombre possible de jeunes de la région.

L'Entraînement Kraft Hockeyville 2025 (l'« Entraînement ») est prévu le lundi matin du 21 septembre au Colisée Vidéotron de Trois-Rivières; les heures exactes et le calendrier des activités seront confirmés ultérieurement.

Le Match présaison de la LNH® Kraft Hockeyville 2025 (le « Match ») est prévu le lundi 21 septembre à 19 h 00 au Colisée Vidéotron (chacun étant sujet à modification et/ou annulation, selon la discrétion exclusive de la LNH, de l'AJLNH et de Kraft Heinz).

Pour le Match et pour l'Entraînement, le nombre de billets octroyés par adresse ne peut en aucun cas dépasser le nombre d'habitants de ladite adresse.

Le Tirage au public est organisé par le comité local organisateur de Kraft Hockeyville 2025 Saint-Boniface (« CLOK ») afin de distribuer des billets pour le match préparatoire de la LNH de Kraft Hockeyville 2025 ainsi que pour l'entraînement de Kraft Hockeyville 2025.

Ces deux événements sont prévus le lundi 21 septembre 2026 au Colisée Vidéotron de Trois-Rivières, sous réserve de modifications ou d'une annulation, à l'entière discrétion de la LNH, de Kraft Heinz et de l'AJLNH.

Le Tirage au public est organisé par le comité local organisateur de Kraft Hockeyville 2025 Saint-Boniface (« CLOK ») afin de distribuer des billets pour le match préparatoire de la LNH de Kraft Hockeyville 2026 ainsi que pour l'entraînement de Kraft Hockeyville 2026. Ces deux événements sont prévus le lundi 21 septembre 2026 au Colisée Vidéotron de Trois-Rivières, sous réserve de modifications ou d'une annulation, à l'entière discrétion de la LNH, de Kraft Heinz et de l'AJLNH.

Distribution des billets pour l'Entraînement

Invité(e)s

Écoles de Saint-Boniface et les environs :

Tous les élèves des écoles suivantes présentes sur le territoire couvert par l'association du hockey mineur et du club de patinage artistique de Saint-Boniface, qui rencontrent les critères indiqués, sont admissibles à recevoir deux (2) billets pour assister à l'Entraînement :

- École primaire Sainte-Marie (tous les élèves de l'école)
- École primaire Ami-joie-et-des-Grès de St-Étienne-des-Grès (tous les élèves de l'école)
- École primaire Notre-Dame-des-Neiges de Charette (tous les élèves de l'école)
- École primaire Villa-de-la-Jeunesse de St-Élie-de-Caxton (tous les élèves de l'école)
- École primaire la petite tortue des bois de St-Mathieu-du-Parc (tous les élèves de l'école)
- École primaire Notre-Dame de Mont-Carmel (tous les élèves de l'école)
- École primaire et secondaire Shawinigan High School (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- École secondaire Val-Mauricie (tous les élèves habitant à St-Boniface)

- École secondaire Les Chutes (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- École secondaire Du Rocher (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- École secondaire Paul-le-Jeune (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- Séminaire Sainte-Marie (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- Académie des Estacades (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- Séminaire St-Joseph (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- Institut Secondaire Keranna (tous les élèves habitant à St-Boniface)
- Collège Marie-de-l'Incarnation (tous les élèves habitant à St-Boniface)

Hockey mineur de Saint-Boniface

Un faible pourcentage des billets d'Entraînement sera attribué à la discrétion du CLOK.

Club de patinage artistique de Saint-Boniface

Un faible pourcentage des billets d'Entraînement sera attribué à la discrétion du CLOK.

Bénévoles et autres invité(e)s du CLOK

Un faible pourcentage des billets d'Entraînement sera attribué à la discrétion du CLOK.

Chaque personne admissible aux billets d'Entraînement dans les groupes mentionnés ci-dessus sera contactée par l'administration scolaire ou l'association de hockey concernée, ou par le CLOK, pour confirmer l'acceptation de ses billets. Tout billet non utilisé sera alloué au Tirage public pour les résidents de Saint-Boniface.

Distribution des billets pour le Match

Invité(e)s

Hockey mineur de Saint-Boniface

Chaque joueur inscrit pour la saison 2024-2025 ou 2025-2026 du Hockey mineur de Saint-Boniface (AHM Saint-Boniface) est admissible à deux (2) billets de Match. Chaque entraîneur et membre du conseil d'administration de l'AHM de Saint-Boniface impliqué pour la saison 2024-2025 ou 2025-2026 qui n'a pas déjà reçu de billet de Match par le biais d'une autre section admissible ou en tant que parent/tuteur accompagnant un joueur admissible est également admissible à deux (2) billets de Match.

Club de patinage artistique de Saint-Boniface

Chaque enfant inscrit en 2024-2025 ou 2025-2026 au Club de patinage artistique de Saint-Boniface est admissible à deux (2) billets de Match. Chaque membre du conseil d'administration, entraîneur et assistant du Club de patinage artistique de Saint-Boniface impliqué pour la saison 2024-2025 ou 2025-2026 qui n'a pas déjà reçu de billet de Match par le biais d'une autre section admissible ou en tant que parent/tuteur accompagnant un patineur inscrit est également admissible à deux (2) billets de Match.

Ligues de hockey adulte de Saint-Boniface

Chaque joueur inscrit aux Ligues de hockey adulte de Saint-Boniface durant la saison 2024-2025 qui n'a pas déjà reçu de billet de Match par le biais d'une autre section admissible ou en tant que parent/tuteur accompagnant un enfant admissible est admissible à deux (2) billets de Match.

Bénévoles et autres invité(e)s du CLOK

Un faible pourcentage des billets de Match sera attribué à la discrétion du CLOK.

Chaque personne admissible aux billets de Match dans les groupes mentionnés ci-dessus sera contactée individuellement par le CLOK pour confirmer l'acceptation de ses billets. Tout billet non utilisé sera alloué au Tirage public pour les résidents de Saint-Boniface.

Tirage public pour le Match et l'Entraînement

Tirage public pour les résidents

Tous les résidents de la municipalité de Saint-Boniface qui n'ont pas déjà reçu de billet de Match par le biais d'une section admissible ci-dessus ou en tant que parent/tuteur accompagnant l'enfant d'une section admissible au Match, et qui satisfont aux exigences ci-dessous, sont admissibles à s'inscrire au Tirage public pour avoir la chance de recevoir deux (2) billets pour le Match ou l'Entraînement.

Pour être admissible au Tirage public, vous devez satisfaire aux exigences suivantes :

- **Résidents de la municipalité de Saint-Boniface**

Les participants doivent avoir 18 ans ou plus et fournir une pièce d'identité valide ou une preuve de résidence originale (*ex. permis de conduire ou facture originale de service public*) et résidant dans les limites de la municipalité de Saint-Boniface, telles que définies par les codes postaux suivants : G0X 2L0

Inscription au Tirage public (billets de Match ou d'Entraînement)

Pour s'inscrire au Tirage public, un (1) formulaire doit être complété par adresse civique directement en ligne à l'adresse suivante : <https://billets21septembre.ca/> pendant la période :

- **Du lundi 6 juillet au dimanche 16 août 2026**

Afin d'assurer une distribution équitable des billets, une seule inscription est autorisée par adresse civique. Un nombre maximal de billets sera attribué par adresse civique.

Les personnes qui (i) ont reçu un billet de Match en tant qu'Invité(e), ou (ii) accompagnent un(e) Invité(e) au Match en qualité de parent/tuteur sont inadmissibles au Tirage public pour des billets supplémentaires. Pour plus de précision, dans le cas d'un ménage avec deux parents/tuteurs et plusieurs enfants de moins de dix-huit (18) ans, dont un seul a reçu deux (2) billets de Match en tant qu'Invité(e), le parent/tuteur qui n'accompagne pas l'enfant Invité(e) au Match peut s'inscrire au Tirage public, à condition de satisfaire à toutes les autres exigences d'admissibilité.

Les personnes qui (i) ont reçu un billet d'Entraînement en tant qu'Invité(e), ou (ii) accompagnent un(e) Invité(e) à l'Entraînement en qualité de parent/tuteur sont admissibles au Tirage public pour le Match, à condition de satisfaire à toutes les autres exigences d'admissibilité.

Le Tirage public se déroulera en direct sur Facebook (sur la page de l'aréna Saint-Boniface) le **7 septembre 2026 à 12 h**. Les gagnants seront d'abord tirés pour le Match. Une fois l'allocation de billets pour le Match comblée, les gagnants seront tirés pour l'Entraînement. Les gagnants tirés pour des billets de Match seront inadmissibles aux billets pour l'Entraînement.

La liste des noms gagnants des participants admissibles à recevoir des billets sera affichée sur la page Facebook de l'Aréna de Saint-Boniface.

Collecte des billets

Si vous êtes un(e) Invité(e) ou avez été sélectionné(e) dans le cadre du Tirage public pour recevoir des billets pour le Match ou l'Entraînement, veuillez-vous présenter à l'Aréna Saint-Boniface, situé au 180, rue Langevin – Saint-Boniface – G0X 2L0, aux dates suivantes :

- Vendredi 11 septembre 2026, de 13 h à 20 h 00
- Lundi 13 septembre 2026, de 13 h à 20 h 00
- Mardi 14 septembre 2026, de 13 h à 20 h 00

Tous les détenteurs de billets doivent présenter une pièce d'identité valide avec photo émise par un gouvernement (p. ex., permis de conduire) ou une preuve de domicile originale (photocopie ne sont pas acceptée) et seront tenus de signer pour la réception de leurs billets. Seule la personne dont le nom figure sur le bulletin sélectionné peut réclamer ses billets.

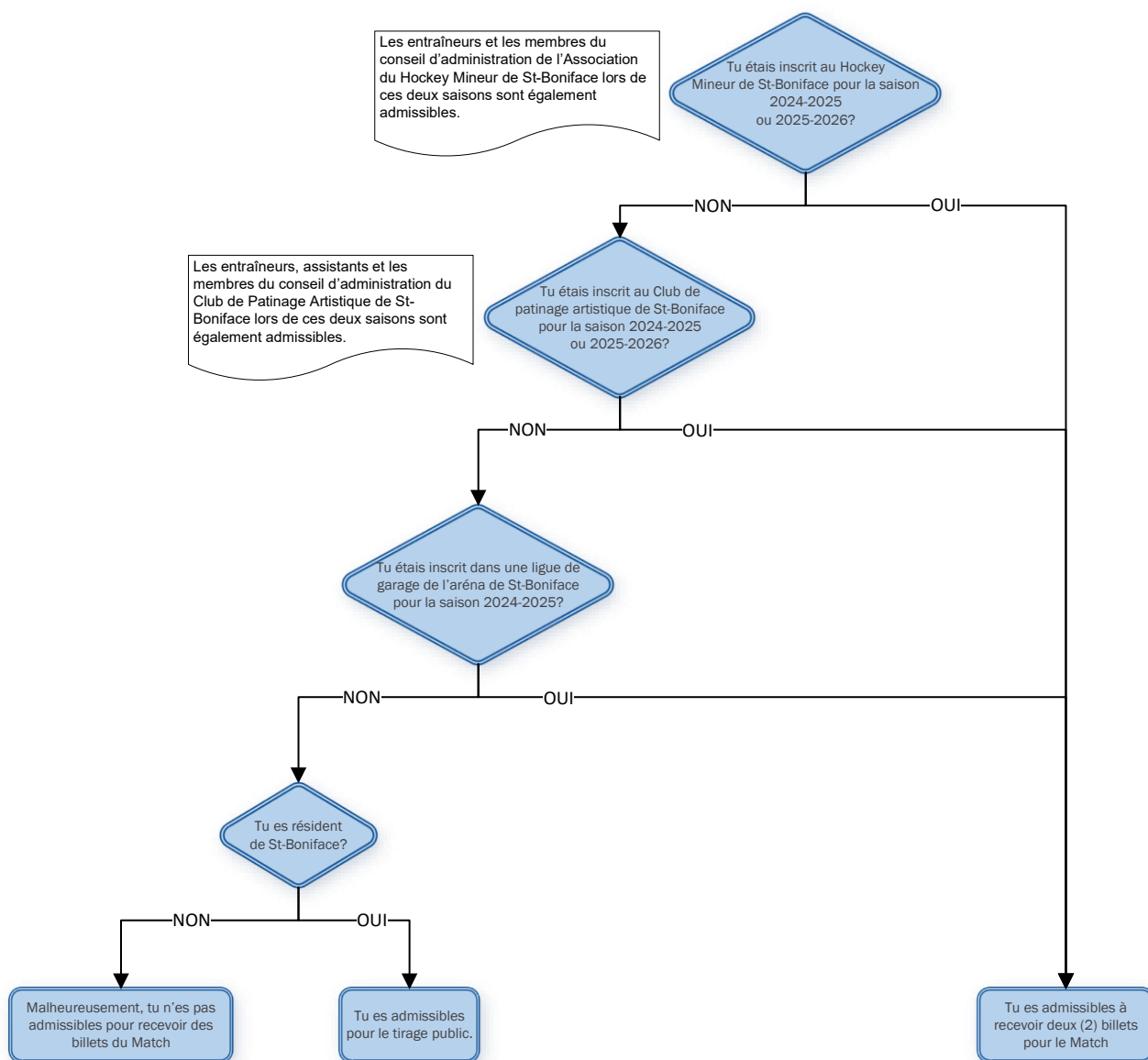
Tout billet non réclamé avant 20 h 00 le 14 septembre 2026 sera annulé pour l'Invité(e) ou le participant gagnant, selon le cas et sera fera partie **d'un deuxième tirage public le 16 septembre 2026** selon la même procédure que le premier tirage. Les billets pour le deuxième tirage devront être récupérés entre 12 h et 18 h le 17 septembre 2026. Tous billets non réclamés seront distribués, à la suite, à la discrétion du CLOK.

Les personnes dans l'impossibilité de se présenter durant ces périodes peuvent prendre des arrangements spéciaux avant la clôture de la fenêtre de collecte des billets en écrivant à arenastbo@hotmail.com et devront fournir une preuve nécessitant un arrangement.

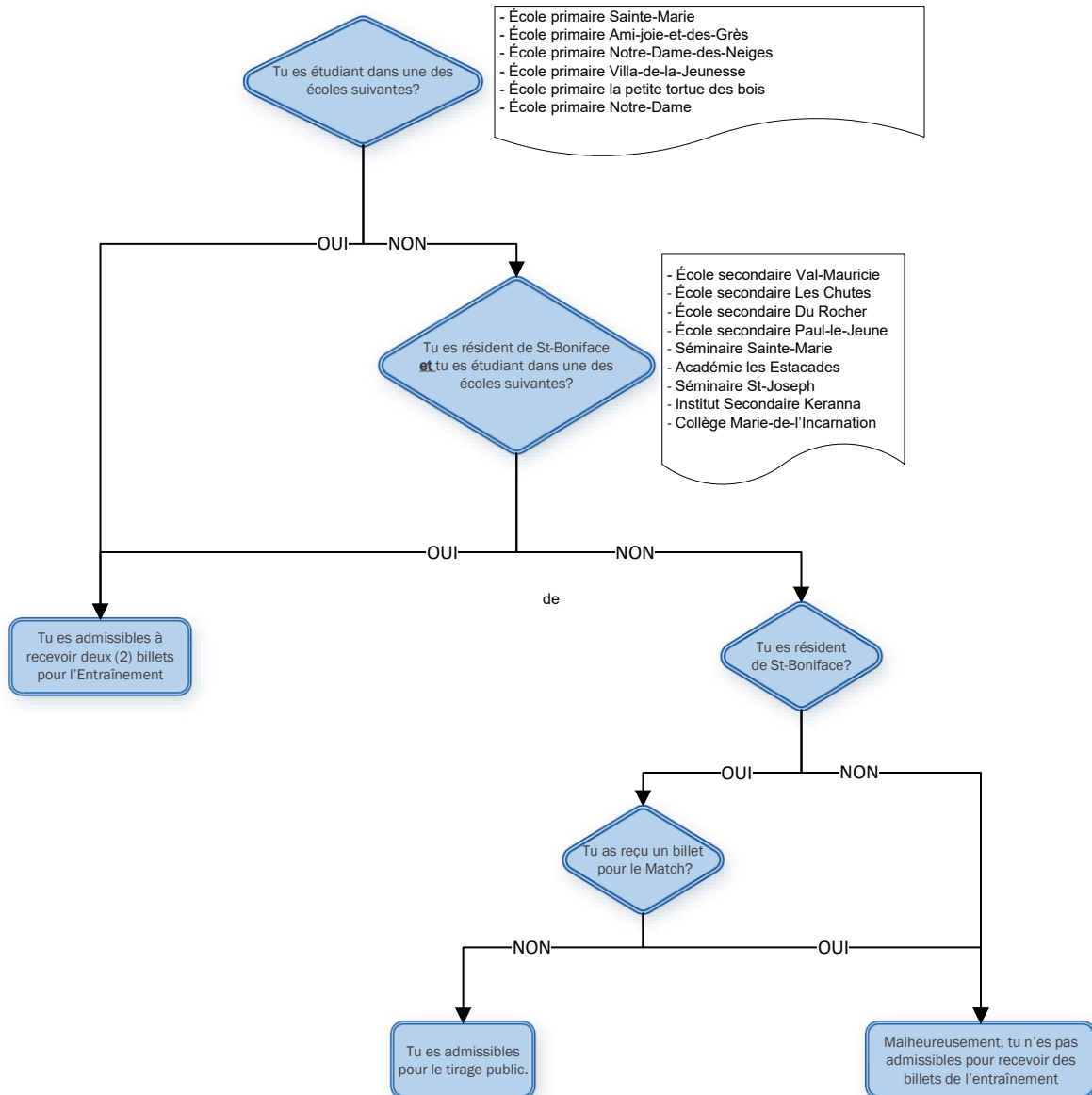
Les billets sont des billets papier qui doivent être présentés à l'arrivée à l'Entraînement ou au Match. Il n'y a pas de billets numériques. Les billets ne peuvent pas être remplacés en cas de perte ou de dommage ou être vendus.

Les enfants de moins de deux (2) ans peuvent accéder au site de l'événement sans billet pour l'Entraînement et le Match, mais doivent être assis sur les genoux d'un adulte accompagnateur muni d'un billet. Les enfants de deux (2) ans et plus doivent être en possession d'un billet pour pouvoir accéder à l'événement.

DISTRIBUTION DES BILLETS POUR LE MATCH



DISTRIBUTION DES BILLETS POUR L'ENTRAÎNEMENT



DISTRIBUTION DES BILLETS POUR LE MATCH

Je suis:	Je suis admissible à combien de billets pour le match?	Je dois m'inscrire sur la plateforme web?	Commentaires
Un enfant qui était inscrit au hockey mineur de St-Boniface pour la saison 2024-2025 ou 2025-2026.	2	OUI	L'enfant est admissible à pouvoir assister également à l'entraînement s'il respecte les conditions d'admissibilité.
Un entraîneur ou un membre du C.A. de l'AHM de St-Boniface qui était impliqué lors de la saison 2024-2025 ou 2025-2026.	2	OUI	L'adulte est admissible à pouvoir assister également à l'entraînement s'il accompagne son enfant qui a reçu des billets, mais il ne peut pas participer au tirage public.
Un enfant qui était inscrit au Club de patinage artistique de St-Boniface pour la saison 2024-2025 ou 2025-2026.	2	OUI	L'enfant est admissible à pouvoir assister également à l'entraînement s'il respecte les conditions d'admissibilité.
Un entraîneur, assistant ou un membre du C.A. du Club de patinage artistique de St-Boniface qui était impliqué lors de la saison 2024-2025 ou 2025-2026.	2	OUI	L'adulte est admissible à pouvoir assister également à l'entraînement s'il accompagne son enfant qui a reçu des billets, mais il ne peut pas participer au tirage public.
Un joueur inscrit dans une ligue de garage de St-Boniface lors de la saison 2024-2025.	2	OUI	L'adulte n'est pas admissible à pouvoir assister à l'entraînement s'il assiste au match.
Un résident de St-Boniface de 18 ans et plus qui n'a pas déjà reçu de billets via les sections d'admissibilité ci-dessus.	Possibilité de 2 billets, via le tirage public.	OUI	L'adulte n'est pas admissible à pouvoir assister à l'entraînement s'il assiste au match.

DISTRIBUTION DES BILLETS POUR L'ENTRAÎNEMENT

Je suis:	Je suis admissible à combien de billets pour l'entraînement?	Je dois m'inscrire sur la plateforme web?	Commentaires
Un étudiant d'une école primaire se trouvant sur le territoire couvert par l'AHM de St-Boniface (Sainte-Marie, Ami-Joie-et-des-Grès, Notre-Dame-des-Neiges, Villa-de-la-Jeunesse, La petite tortue des bois, Notre-Dame).	1	NON	Si les écoles ne désirent pas effectuer un voyage scolaire, chaque étudiant recevra une paire de billets afin de pouvoir être accompagné d'un adulte. Dans le cas d'un voyage scolaire, les membres du personnel enseignant de l'école recevront également un billet.
Un résident de St-Boniface qui étudie dans une école secondaire ou dans une école primaire qui n'est pas dans la liste de la section précédente.	2	OUI	
Un résident de St-Boniface de 18 ans et plus qui n'a pas déjà reçu de billets pour le match.	Possibilité de 2 billets, via le tirage public.	OUI	